



Association des Gens du Nord Résidant en Lot et Garonne

Association enregistrée à la Sous-Préfecture de Villeneuve sur Lot sous le N° 5135

A Villeneuve-sur-Lot, le 11 mai 2025.

Le Président

Robert CODRON
9 Rue George Sand
47520 LE PASSAGE
Tel 06 73 68 51 25
Mail : courriel@codron-robert.fr



Chers Amis,

Vous avez aimé le repas « Le cochon qui rit », l'année dernière. Le 15 juin, nous serons donc à **midi** à la salle des fêtes de Pailloles pour déguster du cochon de lait grillé à la broche par Miguel. La journée sera animée par l'accordéoniste chanteur **Mike Fontaine**.

Pailloles est à 15 mn de Villeneuve sur Lot, après le Lédat. 45 mn d'Agen en passant par Villeneuve ou Casseneuil et en venant du Sud-ouest du département, il faut passer par Casseneuil. Pailloles est indiqué à partir de là. La salle est derrière la Mairie.

Au menu, nous vous proposons :

- Le planteur de Raymond (ou jus de fruits) et ses amuses bouches
- Cochon de lait grillé à la broche et ses frites
- Fromages et salade
- Glace
- ¼ de vin rouge ou rosé par personne, eau
- Café

La journée est à 32 € pour les adhérents et 40 € pour les non adhérents.

Je vous demande simplement de **confirmer votre participation avant le 6 juin**. Pensez aux gens qui seront aux fourneaux le jour J : ils ont besoin de savoir bien à l'avance combien ils auront de bouches à nourrir. Soyez gentils, répondez donc aussi tôt que vous le pouvez.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion et n'avez personne pour vous amener, faites-le savoir !

Vos amis et relations seront les bienvenus.

A très bientôt, j'espère !

Robert

BULLETIN DE RÉSERVATION – Cochon qui rit du 15 juin 2025

À retourner avec votre règlement **avant le 6 juin 2025** à :

Pierrette LEPLANT - 9 rue Gustave Flaubert – 47000 AGEN - Tel 06 78 55 49 92

NOM et Prénoms des personnes adhérentes

réserve(nt) repas- à **32 €** soit..... €

NOM et Prénoms des personnes non adhérentes

réserve(nt) repas- à **40 €** soit..... €

Rédiger un **chèque global à l'ordre de « Association Gens du Nord 47 »** et l'envoyer avec ce bulletin de réservation
Les chèques seront encaissés après la manifestation. Pas de remboursement en cas de désistement sauf cause majeure.